



Bordereau de versement Taxe d'apprentissage 2021

*Solde 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage*

RENSEIGNEMENTS

Votre entreprise :

Etablissement bénéficiaire :

Université Bretagne Sud
Campus Tohannic - BP 573
56017 Vannes Cedex

Siren/Siret :

Contact de l'entreprise :

Nom :

Prénom :

Tél. :

Email :

Votre masse salariale 2020 : €

x0,68% €

Solde Ecole de 13% TA 2021 €

Montant de votre versement : €

Code UAI : 0561718N

Formation :

Mode de règlement:

Virement

Chèque

N°
à l'ordre de l'agent comptable de l'UBS